

Rélevé de décisions Co-PiL 25/01/2022

Présents : Fred Simard, Sylvie Hurtrez, Ana Rivero, Karen McCoy, Dorothée Missé, Isabelle Morlais, Sylvain Godreuil, Elodie Chapuis, Audrey Ravat.

Prime d'installation des nouveaux recrutés :

- 15 000 € prime IRD pour les CRCN nouvellement recrutés
- 10 000 € prime UM pour les nouveaux MCU

Décision #1 : Vote majoritaire pour maintenir le montant accordé par les tutelles aux CRs (au lieu de niveler tout le monde par le haut)

Décision #2 : Vote majoritaire pour réviser la décision l'an prochain (quand on saura quelle est la prime CNRS)

Décision #3 : Vote majoritaire pour ne pas donner de prime aux DRs

Dotation INRAe :

Décision #4 : La dotation (SE) INRAE sera incluse dans le budget global de fonctionnement de l'Unité au même titre que la dotation des autres tutelles

PRPT :

Fonds accordés par l'IRD inférieurs (d'environ 6%) à ceux demandés (demande au-delà du plafond autorisé par l'IRD).

Décision #5 : Tous les montants PRPTs seront amputés de façon égale.

Chaires Professeur Junior :

Décision #6 : Vote majoritaire pour déposer un profil Recherche cette année adossé au profil Enseignement « Ecologie de la Santé ».

Décision #7 : Profil à finaliser par le Copil à partir de la proposition envoyée par Sylvie (ci-dessous) sera remonté à l'UM pour demain (date limite).

Le.la candidate s'intéressera à l'écologie des interactions hôtes/micro-ou macro-parasites, dans un contexte de perturbations anthropiques globales et/ou locales (par ex. changements climatiques, modifications des pratiques, changements d'usage des terres, modifications des paysages, pollution, introductions d'espèces etc). Il/elle s'intégrera dans l'une des nombreuses équipes de l'UMR et mènera ses travaux sur des modèles biologiques utilisés dans l'UMR, avec des approches pouvant aller des molécules (-omics) aux écosystèmes, en passant par les populations ou communautés et pouvant relever de la modélisation, de l'expérimentation et/ou des suivis empiriques. Elle devra être capable de développer et gérer des programmes intégratifs en collaboration avec des laboratoires, publics ou privés, travaillant sur des disciplines connexes (par ex. immunologie, SHS, bio-info...) et/ou avec des acteurs de terrain (gestionnaires, usagers etc). Il est attendu que le.la candidate soit force de proposition pour renforcer les liens entre formation et recherche ...

Relevé de décisions prises par le CoPil :

Décision #8 : Avis majoritaire pour que les relevés de décisions du CoPil soient postés sur l'intranet du MIVEGEC après chaque session, et consultables par l'ensemble des agents.

Espaces :

Décision #9 : Les responsables des DS prennent en charge l'allocation de places disponibles pour les personnels permanents et les contrats de longues durées (PhDs, Post-Docs). Quand de nouvelles places se libèrent (départs agents, disponibilité de nouveaux bureaux), les responsables de DS se réunissent pour décider de l'allocation de ces dernières en fonction des règles établies pour les espaces alloués aux DS.

Décision #10 : Julie Pla prend en charge l'allocation des places dans les espaces partagés pour les séjours courts (stagiaires, visiteurs de passage).

Budget récurrent pour les agents titulaires qui quittent l'Unité en cours d'année :

Décision #11 : Quand un agent quitte l'Unité en cours d'année, la part ou la demi-part attribuée pour l'année entière reste au DS qui décide (avec la personne qui s'en va) de son utilisation.